

> Intitulé de l'emploi

Enseignant du premier degré

> Autres appellations

- Instituteur
- Professeur des écoles
- Adjoint

> Définition synthétique

L'enseignant du premier degré instruit et éduque les élèves des écoles maternelles et élémentaires par l'apprentissage des bases des matières d'enseignement général et par l'éveil progressif des capacités de réflexion, d'expression et de communication de l'enfant selon des méthodes pédagogiques adaptées.

> Activités principales

- Conception, mise en œuvre et évaluation des situations d'apprentissage dans le cadre des programmes de l'école primaire
- Enseignement dans les différents domaines et niveaux d'apprentissage de l'école primaire
- Conception et mise en œuvre des modalités d'évaluation des apprentissages
- Suivi individuel des élèves
- Utilisation des technologies de l'information et de la communication au service des apprentissages
- Participation aux réunions institutionnelles et au travail en équipe

> Compétences requises

Savoir :

- Missions et programmes de l'école primaire
- Concepts et méthodes clés des disciplines enseignées dans le primaire et didactique des principaux domaines d'apprentissage de l'école
- Psychologie du développement de l'enfant et pédagogie de l'enfant
- Réglementation et fonctionnement de l'éducation
- Identification des partenaires de l'école et de leurs rôles respectifs

Savoir-faire :

- Construire les apprentissages sur la polyvalence du maître et de l'équipe
- Maîtriser la conduite d'une classe et susciter l'intérêt et la participation des élèves
- Adapter l'enseignement à la diversité des élèves et apporter à chacun l'appui nécessaire
- Chercher et sélectionner les ressources documentaires et pédagogiques
- Travailler en équipe au sein de l'école et avec les partenaires de l'école (parents, intervenants...)
- Traduire le savoir savant en savoir enseigné
- Prendre du recul sur sa pratique professionnelle et prendre conscience de ses apriori sociaux et culturels tant par rapport au métier d'enseignant que par rapport aux publics, et des obstacles que ces représentations peuvent entraîner

Comportements professionnels :

- Disponibilité
- Faculté d'adaptation
- Sens de la rigueur physique et morale
- Sens de l'écoute, pédagogie, sens de l'analyse sociologique
- Aptitude à l'éducation
- Respect de l'autre
- Sens du travail en équipe
- Maîtrise de ses émotions
- Sens de l'engagement professionnel
- Qualités intellectuelles et pédagogiques

> Conditions particulières d'exercice

- Exercice du métier en école maternelle ou primaire au rythme du calendrier scolaire
- Enseignement hebdomadaire de 26 heures avec des temps de préparation et de concertation en dehors du temps scolaire
- Cumul possible des fonctions d'enseignant et de directeur avec bénéfice de décharges partielles d'enseignement
- Mise à disposition possible à des organismes, associations ou collectivités
- Possibilité pour certains enseignants d'être itinérants

> Tendances d'évolution

Facteurs clés à moyen terme (3-5 ans) :

- Émergence de nouveaux domaines d'apprentissage
- Comparaison accrue des méthodes et de l'efficacité des différents systèmes éducatifs
- Augmentation des effectifs d'élèves
- Scolarisation plus fréquente d'élèves en situation de handicap et d'élèves non francophones
- Nouvelle loi d'orientation et de programmes pour l'école en Nouvelle-Calédonie

Impacts sur l'emploi (qualitatif) :

- Maîtrise d'une langue étrangère
- Développement de « dominantes » chez les enseignants polyvalents
- Nécessité d'un enseignement adapté à des élèves très divers
- Nécessité d'un recours accru à des spécialistes dans et hors de l'école
- Maîtrise des nouvelles techniques
- Adaptation à toutes les mesures nouvelles

> Proximité avec d'autres emplois

- Directeur d'école
- Enseignant du second degré
- Conseiller pédagogique